



Information mensuelle des élus AVENIR
au CSE SSG – Août 2021

CAPGEMINI condamné en mai 2021 ... SOPRA STERIA sous pression ...

L'expert-comptable a présenté en juillet au CSE son rapport sur l'expertise des comptes de l'entreprise, il indique textuellement que : « La Direction n'a pas souhaité répondre à nos demandes tant en ce qui concerne les heures supplémentaires que pour les primes/parts variables au motif que, selon elle, ces points relèvent de l'information-consultation sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi. »

La direction est cernée sur le sujet par le CSE, la position officielle Conseil d'administration ... et le syndicat AVENIR comme nous l'avons démontré en commission économique du 1 juillet 2021 (email-ci-après)

De : yhraad@gmail.com <yhraad@gmail.com>

Envoyé : jeudi 1 juillet 2021 18:00

À : Commission Economique CSE SSG; DRH; Directeur Juridique Social, CEO SSG CONSEIL & IS, DAF,

Cc : info@avenir-soprasteria.com

Objet : RE: Commission Situation économique et financière CSE Sopra Steria Group Importance : Haute
Bonjour,

Je souhaite formaliser par écrit le % et calcul que je vous ai présenté en réunion avec questionnaire auprès de la direction si elle considère avoir exécuté la demande du Conseil d'administration de voir décompter, déclarer et payer les heures supplémentaires sur les grands projets tendus.

14. Quel est le nombre et le montant des heures supplémentaires en 2020 ?

- 36 937 soumises.
- 36 935 validées soit plus de 99%
- 17 431 62 payées soit 450 326 Euros.
- 10 650 collaborateurs éligibles, 1 682 ont déclaré au moins une heure supplémentaire, soit 15,79% des collaborateurs éligibles.

Je vous ai dit que ceci représente donc 36935 Heures supplémentaires pour un volume temps plein hors salariés en forfait jours de 10.650 salariés * 218 jours * 7 H soit 16251900 H ce qui donne un pourcentage d'heures supp de 0,22% du volume d'heures total des salariés base 7h par jour. Ceci est trop peu eu égard le fort taux de sous-traitance mais également le nombre important de grands projets tendus.

J'ai demandé à ce que la direction constate que le % ne s'est pas amélioré malgré les constatations de l'expert sur le sujet, la sollicitation du CA par le CE et la décision du CA.

Bien cordialement

Joseph RAAD

Membre du CSE SOPRA STERIA GROUP

Expertise des comptes, Heures Supp. et Parts Variables

... La direction refuse l'analyse pour 2018, 2019 et 2020

Appel à candidature

Les salariés des établissements de LYON, de DIJON ou de Grenoble qui souhaitent être désignés R.P. AVENIR en CSE de septembre doivent nous contacter par email avant le 15/09/2021 pour échanger.

Contactez nous pour vos droits

info@avenir-soprasteria.com

06.06.40.48.82



Capgemini reconnu coupable d'infractions au droit au repos de ses salarié(es)

Le 4 mai 2021, le tribunal de police de Nanterre a condamné Capgemini pour non respect du droit au repos des salariés intervenant lors de périodes d'astreintes.

En effet, l'employeur doit permettre à chaque salarié de bénéficier de 11 heures de repos consécutifs quotidiens. Il s'agit de disposition d'ordre public permettant de protéger la santé des travailleurs et des travailleuses. Personne ne peut déroger à de telles dispositions.

...
Au final la justice reconnaît 12 infractions au droit au repos et condamne Capgemini à verser une amende. Le tribunal reconnaît également le préjudice causé à l'intérêt collectif de la profession.